



Comment anéantir le pouvoir des salariés de dire NON

Restreindre le droit de grève des salariés des compagnies aériennes, à la veille de grandes réformes sociales et des élections présidentielles est un coup monté. Sur fond de dialogue social et d'informations aux passagers, c'est bien la grève que l'on veut éradiquer.

Devoir s'afficher individuellement 48 heures au préalable auprès de l'entreprise est inacceptable. C'est ensemble que l'on fait grève, c'est ensemble que l'on défend nos droits.

Si cette loi est adoptée, la Direction connaissant à l'avance le nombre et l'identité des grévistes, aura toute latitude pour s'organiser et multiplier les pressions envers les salariés déclarés. Comment négocier alors ?

C'est l'anéantissement du pouvoir syndical

Une réforme sociale sans précédent pour AF et ses filiales est en marche et l'aborder avec un syndicalisme affaibli est une aubaine pour les dirigeants.

Dés novembre, les syndicats ont notifié au gouvernement leur indignation à l'annonce de cette attaque intolérable de notre liberté fondamentale qui est celle du droit de grève.

Chacun d'entre vous jugera du paradoxe de ce gouvernement qui prône le dialogue social et qui en même temps tente de passer en force !

Votre engagement est absolument nécessaire. C'est notre pouvoir de revendication nationale et d'entreprise qui est en jeu.

Les syndicats appellent tous les salariés à cesser totalement le travail du :

6 Février 2012

00h01 heures locales de Paris

au 9 Février 2012

23h59 heures locales de Paris